

3.3 - RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES MIXTES DE JUJITSU FIGHTING

SAISON SPORTIVE 2026/2027

1 - DÉFINITION

La coupe de France par équipes mixtes de jujitsu Fighting permet aux clubs se confronter à partir d'une dynamique d'équipe.

2 - SEXE

FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE

U21 et SENIORS

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ :

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

telle que définie dans le code sportif.

- Cf. Code sportif

5 - GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du jujitsu ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Deux équipes maximums par club sont autorisées à participer au niveau national. Les équipes sont composées de 4 combattants minimum.

Le responsable du club aura pour seule obligation de présenter la liste des combattants avant chaque tour de compétition. Les équipes peuvent inscrire dans chaque catégorie de poids deux équipiers.

Le responsable du club peut faire combattre à chacun des tours l'un ou l'autre des équipiers dans sa catégorie de poids ou celle immédiatement supérieure.

Il est interdit de « permuter » les combattants de deux équipes d'un même club lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

Double appartenance

Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation 2) Compétitions par équipes de clubs.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Equipes mixtes (féminins et masculins alternés) :

F-52 kg ; M -69 kg ; F -63kg ; M -85 kg ; F+63 kg ; M +85kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés (pas de surclassement de poids lors de l'engagement).

8 - ARBITRAGE

Toute couleur de judogi est autorisée (couleur unie) ; toutefois, tous les membres d'une même équipe doivent porter la même couleur. Dans le cas où les deux équipes portent un judogi de la même couleur, l'équipe appelée en second lors de la rencontre devra en changer.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire rentrer le combattant remplaçant ou stopper la rencontre. Dans ce cas, le score est figé.

9 - TEMPS DU COMBAT

2 minutes

Temps additionnel en cas d'Hiki Wake : 2min.

Récupération : 6 minutes obligatoires entre deux combats.

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Tableau à double repêchage ou tableaux avec repêchage systématique ou poules en fonction du nombre d'équipes :

Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids. L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort du Championnat.

Chaque victoire compte un point. En cas d'égalité de victoire il y aura un tirage au sort du combat décisif.

11 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

L'inscription se fait directement sur l'extranet fédéral, sans passer par une phase de qualification régionale.